

Elaboration de la charte de qualité pour les façades

Phase 2 : Charte

La charte est basée sur la typologie du bâti élaboré dans la phase de diagnostic.

Généralités sur les matériaux

➤ Eviter les copies de matériaux naturels

La couleur des façades doit rester en accord avec le caractère architectural de la construction et avec la couleur des matériaux naturels. Le traitement des façades avec des imitations de matériaux (briques en PVC, fausses pierres, PVC en ton bois etc.) est donc interdit.

➤ Badigeons et peintures

Pour les façades, ont été retenus soit les badigeons, soit les peintures minérales de type silicatées équivalentes :

Ces peintures présentent un aspect mat, proche de celui du badigeon traditionnel avec un rendu de qualité, et sont faciles à trouver dans le commerce. Du fait de leur aspect "brillant", les peintures acryliques, et peintures siloxanes sont proscrites.

NB : Il est important de préciser que l'application d'une peinture minérale n'est pas possible si la façade comporte une peinture organique préexistante : un décapage ou la mise en place d'une couche intermédiaire est alors nécessaire.

➤ Les enduits

Enduits à la chaux : ils sont fabriqués par des artisans sur la base de sables et de colorants qui leur donnent la couleur. Voir ci-après la définition de ces couleurs par secteur.

Les enduits prêts à l'emploi : pour ces enduits, leur usage ne sera autorisé qu'après validation de l'équipe d'animation de l'opération façade.

➤ Finitions d'enduits :

Les finitions d'enduits peuvent avoir des rendus très différents, c'est pourquoi :

- **les enduits écrasés, projetés et appliqués au rouleau sont proscrits, car ils ne sont pas en accord avec le caractère général de l'architecture de BELLEY**
- **les enduits lissés, brossés, grattés, talochés fins sont autorisés, ainsi qu'exceptionnellement le projeté fin** (en référence au mouchetis de l'enduit à la tyrolienne)

➤ En outre

Le PVC blanc et les volets roulants visibles depuis la voie publique sont proscrits.

Les volets battants de type dauphinois, persiennés ou demi-persiennés devront être maintenus ou remplacés à l'identique.

En cas d'utilisation de panneaux solaires, ceux-ci doivent être intégrés aux toitures.

Les éléments de modénature (encadrements, chaînes d'angle, bandeaux, liserés, fresques...) devront être maintenus ou reconstitués.

Les croisillons au niveau des menuiseries devront être reproduits à l'identiques en cas de remplacement de celles-ci.

Choix des couleurs

L'harmonie des couleurs est recherchée sur les façades d'une même construction, ainsi qu'avec les constructions avoisinantes. **C'est l'association d'une couleur de façade avec d'autres couleurs, dans un cadre mitoyen ou dans l'environnement immédiat, qui est recherchée.**

➤ Au pays de BRILLAT SAVARIN, retrouvons «la gourmandise des couleurs»

Nous avons pu constater dans la phase diagnostic, l'existence de couleurs épicées, couleurs qui ont été oubliées aujourd'hui.

Il nous paraît important aujourd'hui de réintroduire cette dimension, mais de limiter l'usage de ces couleurs en fonction de :

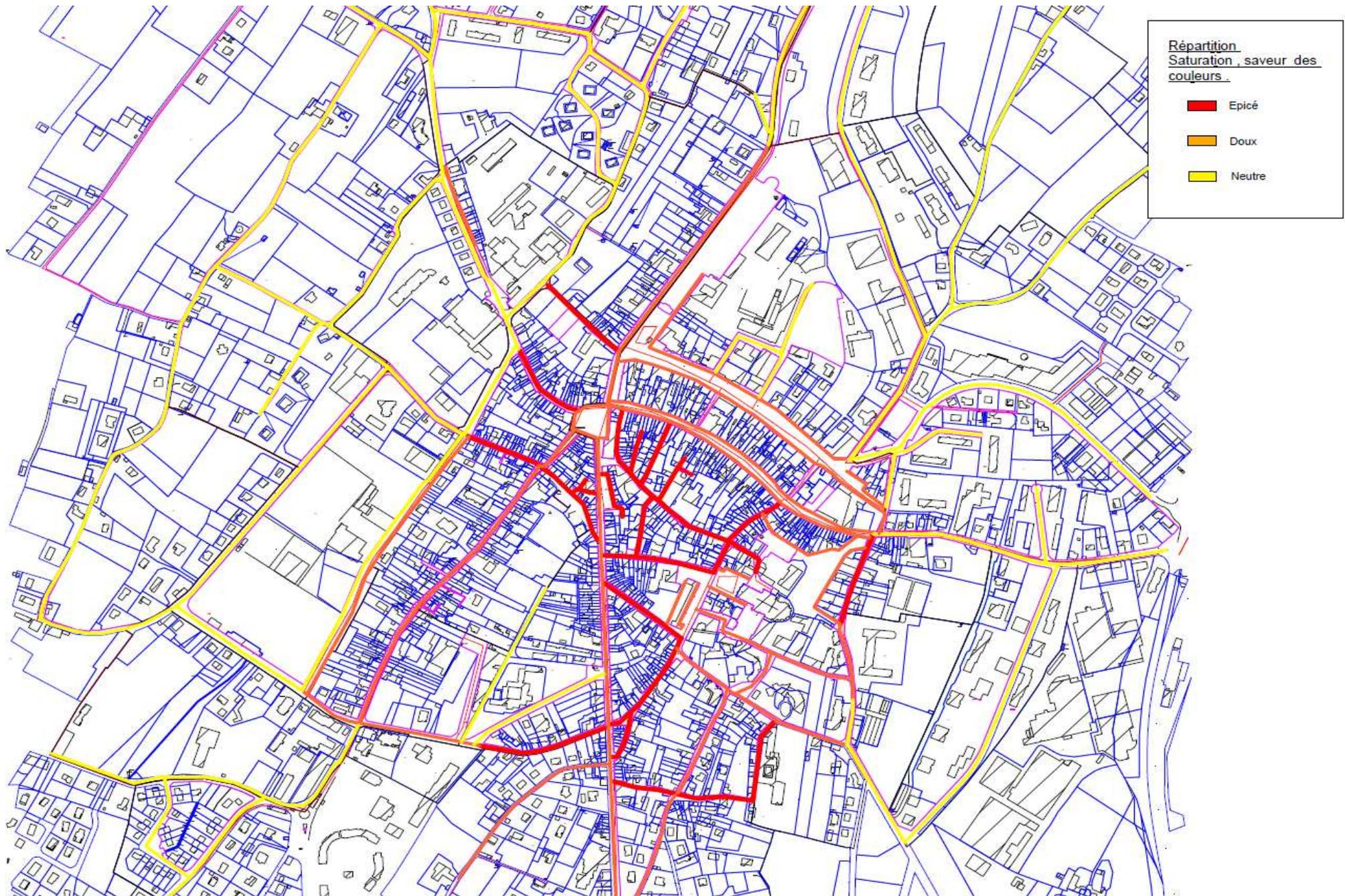
- l'échelle du bâtiment, on évitera l'usage des couleurs épicées sur les bâtiments de grande échelle (en longueur et/ou en hauteur).
- l'échelle de la rue où le bâtiment se situe, les «venelles» supporteront un traitement épicé.
- la situation du bâtiment dans la commune. Nous limitons l'usage des couleurs épicées au centre ville.

Nous proposons graduation de la saturation des couleurs en fonction de la dimension de la rue ou de la place et de la situation dans la commune offrant ainsi un cœur de ville plus épicé pour aller vers les hameaux au couleurs douces, voire neutre (voir cartographie ci-après).

Afin d'assurer un équilibre visuel des couleurs, le traitement des autres éléments de façade (type menuiseries, garde corps, forget...) sera inverse en saturation de couleurs (à façade épicée, les autres éléments seront neutres et inversement).



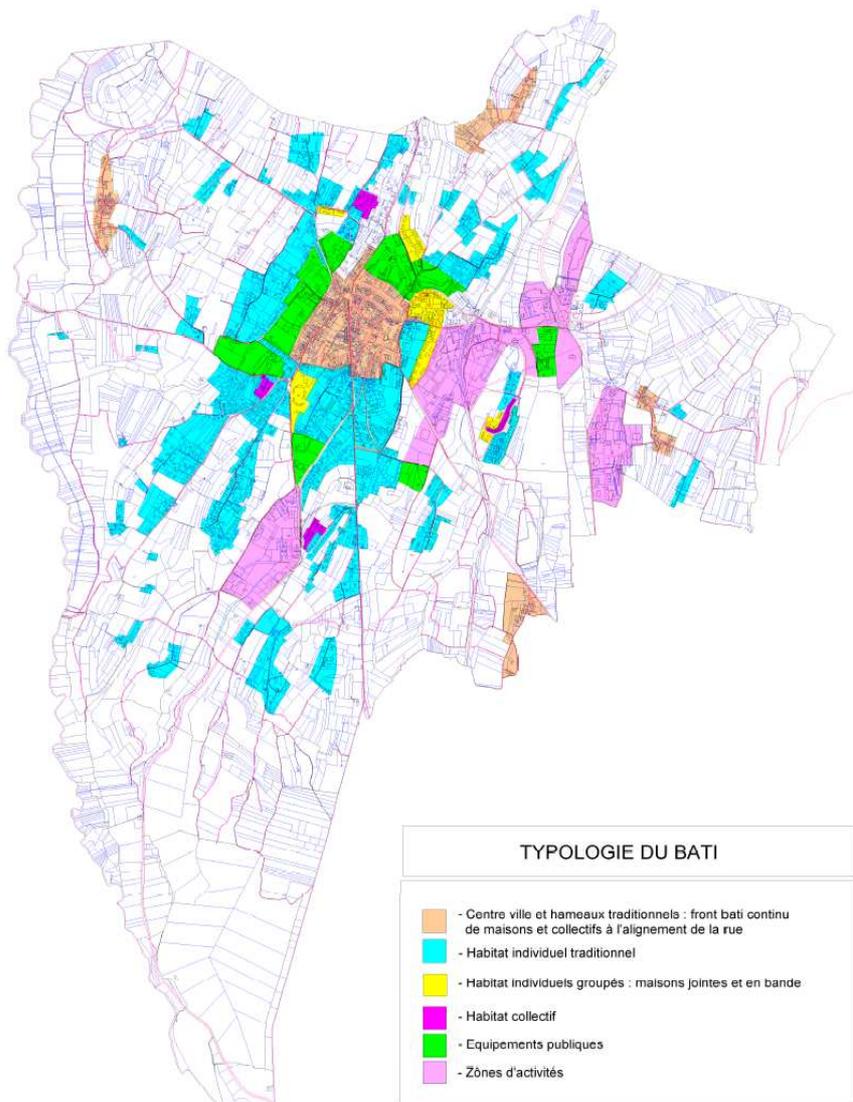
Exemple de traitement de façade « épicé »



Pour BELLEY, il convient de distinguer **5 niveaux** de préconisation.

- **Secteur 1 : centre ville – secteur « historique »**
 - Les maisons de ville
 - Les immeubles XIXème
 - Les immeubles XXème
- **Secteur 2 : hameau et habitat diffus**
- **Secteur 3 : habitat individuel traditionnel et habitat individuel groupé**
- **Secteur 4 : habitat collectif périphérique**
- **Secteur 5 : zone d'activité**

TYPOPLOGIE DU BATI DE BELLEY 2011



D' après la cartographie établie par l'agence Rousseau Consultants dans le cadre du diagnostic du schéma de cohérence urbanistique Belley 2015

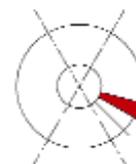
La palette des teintes et matériaux

- **Secteur 1 : centre ville – secteur « historique »**

Maison de ville

Couleurs des façades

Couleurs AMERES : Rouges (nuancier CAPAROL)

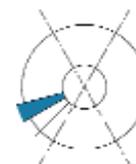


En outre le rejointoiment des pierres de tout venant est à proscrire sur ce secteur.

On pourra saupoudrer les rues de quelques façades dans les saveurs acides, en référence au «bleu charron» qui a été utilisé à une époque.

Couleurs des menuiseries

Couleurs ACIDES : Vert - Bleu (nuancier CAPAROL)



Le «ton bois» et autres lasures sont proscrits pour ce secteur.

Pour le traitement des autres éléments de boiseries en façade (éléments de charpente, linteaux poteaux bois, porte de grange...), on privilégiera l'usage de l'huile de lin diluée.

NB : les garde-corps métalliques seront traités dans les mêmes tonalités que les menuiseries mais, de manière systématiquement plus épicée.

Encadrements de baies débordant sur la façade et chaîne d'angle : Blanc cassé

Ces éléments seront systématiquement dressés.

Le nettoyage des pierres de taille qui constituent ces éléments se fera de manière douce : pas de traitement chimique, ni de lavage haute-pression, ni de sablage. Un lavage à l'eau clair, un brossage, voire à la limite un micro gommage pourront être envisagés.

Immeuble XIXème

Idem à l'exclusion des 3 colonnes épicées du nuancier des couleurs amères, exclusion liée à l'échelle plus grande de ces immeubles, comme on l'a vu.

Immeubles XXème

Voir habitat collectif périphérique

• Secteur 2 : hameau et habitat diffus

Couleurs des façades

Couleurs SALEES : Noirs Gris (nuancier CAPAROL)

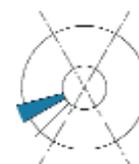


Le rejointoiment des pierres de tout venant est envisageable sur le secteur, sous réserve que :

- les pierres et les joints qui constituent le bâtiment soient réguliers et assez uniformes en terme couleur
- les façades n'aient pas subi de modifications qui en altèrent l'homogénéité (reprises en sous œuvre, surélévation, modification d'ouverture)
- les joints soient traités à fleur de pierre, traitement à pierre vue, pas de joints en creux
- les joints soient teintés dans une nuance proche de la pierre.

Couleurs des menuiseries

Couleurs ACIDES : Vert - Bleu (nuancier CAPAROL)



Les menuiseries pourront garder l'aspect du bois : aux lasure bois on préférera l'usage de l'huile de lin dilué à 50%. Idem pour le traitement des autres éléments de boiseries en façade (éléments de charpente, linteaux poteaux bois, porte de grange...).

NB : les garde-corps métalliques seront traités dans les mêmes tonalités que les menuiseries mais de manière systématiquement plus épicée.

Encadrements de baies débordant sur la façade et chaîne d'angle : Blanc cassé

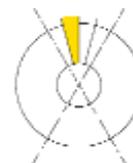
Ces éléments seront systématiquement dressés.

Le nettoyage des pierres de taille qui constituent ces éléments se fera de manière douce : pas de traitement chimique, ni de lavage haute-pression, ni de sablage. Un lavage à l'eau clair, un brossage, voire à la limite un micro gommage pourront être envisagés.

- **Secteur 3 : habitat individuel traditionnel et habitat individuel groupé**

Couleurs des façades

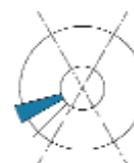
Couleurs SUCREES : Jaunes et Ogres (nuancier CAPAROL)



Les variantes de tonalité sur une même façade dans les maisons de grande hauteur sont à privilégier du plus foncé au plus clair dans le sens bas-haut.

Couleurs des menuiseries

Couleurs ACIDES : Vert - Bleu (nuancier CAPAROL)



Pour le traitement des autres éléments de boiseries en façade (éléments de charpente, linteaux poteaux bois, porte de garage...), on privilégiera l'usage de l'huile de lin diluée.
En cas d'emploi du PVC, le gris sera privilégié.

NB : les garde-corps métalliques ou bois seront traités dans les mêmes tonalités que les menuiseries mais de manière systématiquement plus épicée.

Encadrements Blanc cassé débordant sur la façade

Le cas échéant : à voir en fonction de la proportion des menuiseries.

NB : les murs ou murettes de clôture, dans la mesure où elles viennent dans l'alignement de la rue, devront être également traités dans les mêmes tonalités que la façade.

- **Secteur 4 : habitat collectif périphérique**

Couleur des façades

Une association sucrée-salée et neutre-épicée

Couleurs SUCREES : Jaunes et Ogres (nuancier CAPAROL)

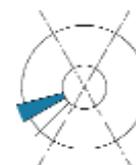
Couleurs SALEES : Noirs Gris (nuancier CAPAROL)



L'échelle de ces bâtiments et leur disposition dans la commune fera qu'on se limitera aux couleurs sucrées neutres pour la majeure partie de la façade, les couleurs salées se limitant au traitement de détails (fond de loggia par exemple, ou pour souligner certains éléments d'architecture comme une entrée). Cette rupture de saveur-tonalité permettra de rythmer des longueurs importantes de façades. D'autres teintes à forte saturation (épicée) pourront être proposées à ce dernier niveau.

Couleurs des menuiseries

Couleurs ACIDES : Vert - Bleu (nuancier CAPAROL)



En cas d'emploi du PVC, le gris sera privilégié.

NB : les immeubles en dent creuse dans le centre historique pourront recevoir ce même traitement.

- **Secteur 5 : Zone d'activité**

Même principe que le secteur 4

Etant précisé que les couleurs plus soutenues seront limitées aux enseignes et au marquage de l'entrée des bâtiments.

Les vitrines et l'ensemble de ces menuiseries pourront également recevoir ces couleurs plus épicées.